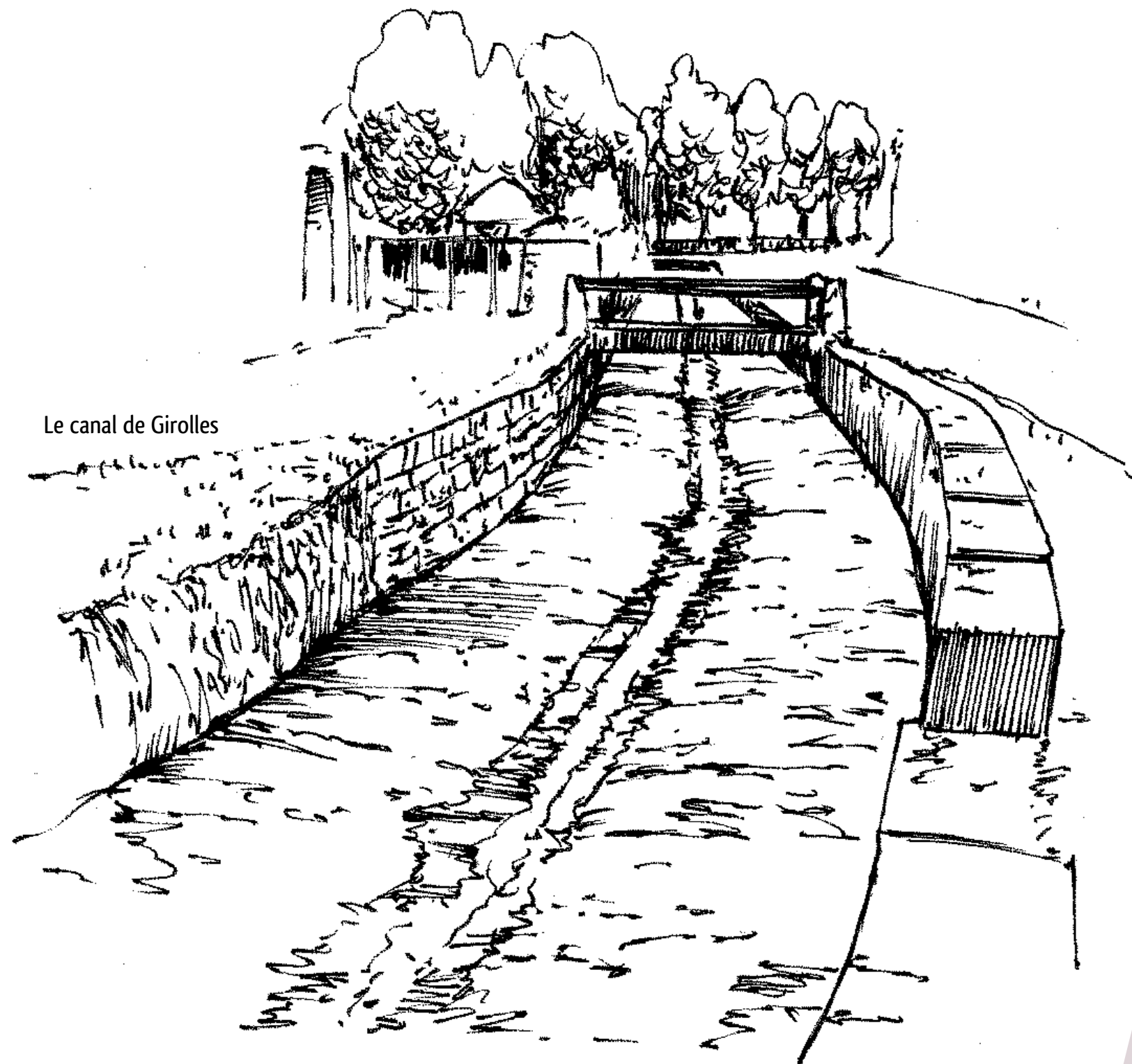


Le canal-rû

Un ruisseau aux grandes colères

Marqué à son extrémité nord par un bel abreuvoir rond en pierre, le canal-rû de Girolles souligne la volonté de domestiquer les sursauts parfois dévastateurs du ruisseau. Les eaux des pluies et des orages se déversaient en effet directement au fond de la vallée et gonflaient rapidement le petit cours d'eau, provoquant des inondations. En 1830, un habitant fait observer que ces eaux déferlantes "dégradent les chemins, entraînent les terrains, inondent les habitations, noyant les bestiaux dans leurs étables (...) ; il en est encore résulté que les habitants voulant sauver leurs bestiaux se sont mis à la nage dans ces eaux froides et ont gagné des maladies qui les ont mis au tombeau". C'est ainsi qu'entre 1832 et 1836, un canal maçonné est creusé sur toute la traversée du village, afin de contenir les colères du ruisseau. Trois passerelles furent établies sur son cours.



Le canal de Girolles



La Grande rue et le canal vers 1950

En 1876, le forgeron du village, Pierre Pouillat, est autorisé à établir un barrage mobile sur le ruisseau, "pour les besoins de son industrie". L'endroit est marqué par un emmarchement qui facilitait l'accès à l'eau, car c'est aussi là que les femmes venaient laver le linge.

Les eaux du ruisseau de Girolles sont conduites dans le canal jusqu'à un bassin d'orage en pente douce, fermé par un barrage en demi-cercle. Elles s'écoulent ensuite à travers des prés humides marqués par l'étang du Briot. Sur leur passage, les eaux croisent les témoins du passé du village. D'abord les restes du château de Girolles qui se dressent au bord de l'eau, dans une vaste parcelle boisée : un beau colombier rond et, surtout, la "tour de Brunehaut" éventrée par le démantèlement du château en 1594. La massive église Saint-Didier ensuite, construite au XV^e s. à flanc de coteau. Les cloches et l'horloge ont été posées en 1826. L'église fut restaurée en 1860 à l'aide notamment du "ciment de Vassy" découvert 30 ans plus tôt.



Le bassin d'orage et au fond l'étang du Briot



L'église Saint-Didier